

Date d'ouverture, accès, Ecopôle... Ce que l'on sait sur la déchetterie professionnelle qui s'installe à Aups, à côté de la carrière

Les déchets issus du bâtiment seront pris en charge et valorisés dès la fin du mois d'octobre, entre la zone de stockage de déchets inertes et la carrière Pilabre. Un Ecopôle pourrait s'y développer à terme.

Var-matin - Anaïs Grand et Y. D. | Publié le 04/10/2024 à 10:00, mis à jour le 04/10/2024 à 10:00



La déchetterie professionnelle, qui ouvrira d'ici la fin du mois, se situe entre la carrière Pilabre et la zone d'installation de stockage de déchets inertes, à Aups. Photos ABJ.

Pour le moment, c'est tout petit. Mais le groupe Sartorius voit grand... Très grand. L'entreprise détentrice de la carrière Pilabre, à Aups, va mettre en service une déchetterie professionnelle entre cette dernière et la zone d'installation de stockage de déchets inertes (Isdi).

Les artisans pourront y déposer les indésirables du BTP dès la fin du mois.

« Nous sommes en train d'adhérer à afin de prendre en charge les huisseries, le plâtre, le mobilier, etc. Cet éco-organisme du bâtiment, agréé par les pouvoirs publics, possède une filière de revalorisation », précise Christophe Cauchi, le directeur général de la filiale Terra 83.

Un Ecopôle en discussion

Les activités de la décharge viendront compléter celles de la plateforme de tri et de revalorisation déjà en fonctionnement sur place. Le site transforme actuellement les gravats (pierre, brique, parpaings, etc.) en granulats recyclés.

Et ce n'est qu'un début. Un Ecopôle, plus vaste encore, est envisagé en parallèle, par la société. « Il comprendrait un premier volet, consistant à valoriser les déchets qui arrivent chez nous. Il regrouperait la déchetterie, la plateforme de revalorisation et la vente de terre fertile et bio-technosol – on s'est rendu compte que les sols des alentours sont pauvres », détaille Christophe Cauchi. Une ressourcerie est également projetée.

« Les élus du conseil municipal sont très partagés »

Un projet de cette envergure soulève des craintes et interrogations. Forcément. À commencer par les nuisances que cette nouvelle activité pourrait générer. Dans le village, on estime que le trafic habituel des poids lourds sur la route de Tourtour augmenterait de 20 à 30 remorqueurs. Antoine Faure, le maire d'Aups, se veut néanmoins rassurant : « *Il y a déjà du passage de camions et de la poussière. C'est une carrière. Mais c'est à nous de fixer les conditions et nos exigences. Et pourquoi pas aller au-delà des dispositions légales aussi.* »

Il rappelle : « *Cette zone, on avait déjà pour projet d'en faire une déchetterie communale par le passé. Mais nous avons abandonné puisque la compétence est devenue intercommunale.* »

Christophe Cauchi, le directeur de Terra 83, prend quant à lui des pincettes. « *Nous n'avons pas de recul sur le trafic, comme il n'existe pas de déchetterie professionnelle sur le territoire. Mais ce que je sais, c'est que les artisans qui fréquenteront le site viennent déjà à la carrière. Et ceux de la carrière voisine, située à Tourtour, empruntent aussi le même chemin.* »

Ils pourraient venir du Var, du bassin provençal, azuréen et alpin. Le premier magistrat reconnaît : « *Les élus du conseil municipal sont très partagés. Certains ne veulent pas que l'on devienne la poubelle du département.* » Lui semble soutenir le projet d'Ecopôle. Notamment pour ce qu'il pourrait générer financièrement... « *Il faut en profiter. C'est intéressant pour les petites communes, comme l'est le photovoltaïque. Nous deviendrons un territoire à énergie positive. Puis, ça nous permet de sensibiliser la population aussi aux déchets.* » Reste plus qu'à suivre les réunions et savoir si les élus signeront un bail emphytéotique avec l'entreprise. Réponse lors du vote, au 1^{er} semestre 2025

Stockage de déchets non dangereux en vue



Selon une association, le trafic des poids lourds pourrait augmenter de 20 à 30 remorqueurs. La route de Tourtour est très fréquentée par les cyclistes.

La seconde partie du projet verrait, quant à elle, l'installation d'un centre de « surtri ». Selon l'association pour la protection et le devenir des sites du territoire Terra Viva, il serait accueilli dans un bâtiment s'étendant sur 3 000 m² (50 mètres par 60, sur 10 mètres de hauteur). Environ 40 % des matières non valorisables seraient récupérées par la structure, dans un premier temps.

« *À terme, nous voudrions prendre en charge les déchets issus des commerçants, comme le bois, le plastique, le tissu et le carton. Par exemple, si le carton est souillé, il pourrait devenir un combustible solide de*

récupération. Comme on sait que Dracénie Provence Verdon agglomération va créer son pôle de transition environnementale, nous avons tout intérêt à proposer cela », défend-il.

En cas de rebut, Terra 83 propose d'aménager une zone d'installation de stockage de déchets non dangereux, sur 5 hectares. *« Il n'y aurait que des résidus ultimes d'activité économique. »* Le volume annuel ne dépasserait pas les 100 000 tonnes.

« Faire les choses dans l'ordre »



Le projet d'Ecopôle regrouperait la déchetterie professionnelle, une plateforme de revalorisation des matériaux, des terres fertiles et un centre de "surtri".

Comme son nom l'indique, le projet d'Ecopôle demeure pour l'instant à l'état de projet.

« Nous ne voulons rien imposer. Pour nous, il est important de faire les choses dans le bon ordre. C'est pourquoi nous souhaitons organiser des moments d'échanges et de concertations avec la population afin de co-construire cet Ecopôle, avant que la commune ne prenne une décision », insiste Christophe Cauchi, le directeur (lire par ailleurs).

Un premier rendez-vous est donné lundi 7 octobre, de 16 à 20 heures au centre culturel, en présence d'un « comité de dialogue », composé d'une vingtaine de personnes, dont des élus de la municipalité, de la communauté de communes Lacs et gorges du Verdon, un représentant du parc naturel régional du Verdon, ainsi que des habitants.

Rappelons que si la structure vient à voir le jour, ce ne sera pas demain. *« Ce sont des dossiers très longs et très techniques. »* Qui nécessitent plusieurs années avant d'aboutir.

Le calendrier

Avant le vote des élus au cours du 1^{er} trimestre 2025, des réunions et des rencontres se succéderont jusqu'à la fin de l'année 2024, publiques comme privées. Les rendez-vous à ne pas manquer :

- ❖ Lundi 7 octobre : exposition d'information et de dialogue, de 16 h à 20 heures, au centre culturel Anatole Lambert. Ouvert à tous.
- ❖ Vendredi 8 novembre : réunion entre les dirigeants et le comité de dialogue, regroupant différents acteurs du territoire.
- ❖ Lundi 18 novembre : nouvelle exposition d'information et de dialogue ouverte au public.
- ❖ Jeudi 5 décembre: réunion avec le comité de dialogue.
- ❖ Lundi 16 décembre: dernière exposition d'information et de dialogue ouverte au public.